

LICENCE DE SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET GESTION Mention : Sciences de l'Information et de la Communication

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La licence Information et Communication forme des généralistes de la Communication capables de traiter des questions liées :

- aux technologies de l'Information et de la Communication (supports numériques ; outils bureautiques ; web ; audiovisuel ; mise en réseau des données informatiques ...) ;
- au management de la Communication (organisation d'une entreprise ; gestion des interactions ; relations médias ...) ;
- à l'événementiel (gestion de congrès, salons, festivals ; organisation de projet événementiel ...) ;
- au journalisme (création de presse en ligne ; collecte et traitement des données de terrain ; techniques d'écriture journalistique ; photojournalisme ...) ;
- aux ressources humaines (gestion des carrières, compétences ; recrutement, formation ; droit du travail ...).

PRINCIPAUX CONTENUS :

Formation théorique

- Théories de sciences humaines et sociales telles que la psychologie, la sociologie, les sciences politiques ...
- Théories de l'Information et de la Communication telles que l'histoire des médias, la communication politique, l'écriture de presse, le droit du travail ...

Formation pratique

- Stages obligatoires (468 heures sur 3 ans) : ils permettent de conjuguer les théories à la pratique et d'insérer professionnellement l'étudiant sur le marché de l'emploi ;
- Stages à l'initiative de l'étudiant (ponctuelle et durant les 3 ans) : ils permettent d'affiner le projet professionnel de l'étudiant et de déterminer sa spécialisation après la licence.

DÉBOUCHÉS :

- Journalisme : chef de rédaction ; photojournaliste ; présentateur de télévision ...
- Audiovisuel : assistant réalisateur ou de production ; responsable de diffusion ; régisseur général ...
- Publicité : chargé de promotion ; directeur artistique ; directeur du Marketing ; chef de publicité ...
- Enseignement : professeur des écoles (concours) ; enseignant-chercheur.

DISPOSITIF :

La licence d'Information et de Communication est une formation initiale dispensée en 3 ans alternant théorie et pratique. Elle aboutit à la délivrance d'un diplôme d'Etat reconnue à l'échelle européenne.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Admission en 1^{ère} année : être titulaire du diplôme du baccalauréat, quelle que soit la filière, ou d'un équivalent.
- Possibilité de valider ses expériences et acquis, avec le baccalauréat ou son équivalent en poche, pour accéder à la 2^{ème} ou la 3^{ème} année. Dispositif sous réserve de l'avis de la Commission.

Pour tout renseignement, consultez notre site internet à l'adresse www.isepp.pf ou contactez-nous par téléphone au 505.180 ou par email à l'adresse info@isepp.pf

Cette fiche d'information ne constitue pas un document contractuel et n'engage ni l'ISEPP ni l'UCO. L'ouverture effective d'une formation suppose toujours un nombre suffisant d'inscrits.